

ARRÊTÉ DEP-2025-060 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION B – PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Métiers du commerce et de la vente option B – Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale pour la session 2025 dans l'académie de Versailles, département de l'Essonne, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Gaëlle GAY, enseignante

Enseignants :

Madame Judith NGOY

Madame Claire PUSEL

Monsieur Thomas CLEMENT

Monsieur Bruno DOIZIE

Monsieur Jean-Christophe DUMUS

Professionnels :

Madame Coralie CHEUTIN

Madame Manon BOUST

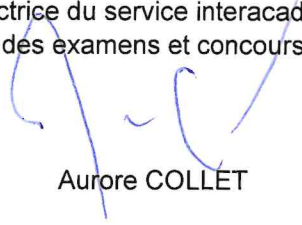
Monsieur Guillaume DIJOUX

Madame Aurélie ZUDE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET